TRANSPARENCE & QUALITÉ

Modalités de calcul des indicateurs de résultats

DELEGEO - V01 - 09/2026

Afin de garantir la transparence et la fiabilité des résultats publiés, DELEGEO applique une méthode de calcul commune à ses actions de formation.

01 Note moyenne de satisfaction

La satisfaction est mesurée à l'issue de chaque formation, à partir des questionnaires complétés par les participantes. Les notes sont exprimées sur une échelle de 1 à 5.

Somme des notes attribuées ÷ nombre total de réponses recueillies.

02 Taux d'atteinte des objectifs pédagogiques

Cet indicateur mesure la proportion de participantes ayant validé leur évaluation finale selon les critères définis pour la formation concernée.

(Nombre de participantes ayant validé leur évaluation finale ÷ nombre de participantes ayant réalisé l'évaluation finale) × 100.

03 Taux de mise en application à froid

Cet indicateur permet de mesurer la mise en pratique des compétences acquises, trois mois après la fin de la formation.

(Nombre de répondantes déclarant avoir mis en application au moins un outil, processus ou livrable travaillé en formation ÷ nombre total de répondantes à la question) × 100.

04 Règles de publication

- Chaque indicateur est accompagné du nombre de réponses ou d'évaluations prises en compte.
- Les taux sont arrondis à l'unité la plus proche.
- En l'absence de données exploitables, la mention « Donnée non disponible » est affichée.
- Les résultats sont calculés exclusivement à partir des données réellement recueillies.
- Les questionnaires et évaluations sont conservés comme justificatifs.
- Les résultats sont vérifiés avant publication et actualisés au minimum une fois par an.

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	DERNIÈRE MISE À JOUR
2026	**18 octobre 2026**

DELEGEO - Organisme de formation
NDA : 84692278669
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.